

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Nos prévisions concernant l'élection de M. Fergusson-Blair se sont réalisées à la lettre, la division de Brock lui a renouvelé son mandat de Conseiller Législatif par acclamation. Aux différentes questions qui lui ont été posées sur les causes de la retraite de M. Brown, le nouveau Président du Conseil Exécutif a répondu par des protestations fort rassurantes pour ses électeurs, mais sans laisser le moins du monde percer le secret qu'on aurait voulu lui arracher. En désespoir de cause, les novellistes se sont rabattus sur des conjectures plus ou moins vraisemblables; ils paraissent aujourd'hui unanimes à croire que M. Brown a abandonné la coalition, parce qu'il trouvait les mesures adoptées par ses collègues, relativement au traité de réciprocité, trop conciliantes envers le cabinet de Washington. Cette explication, que le public a d'abord prise pour une mystification, prend de jour en jour plus de consistance, et pourrait bien finir par être la véritable, tout comme le projet de confédération de la Conférence de Québec qui devait être tenu secret jusqu'à la réunion des chambres, et qui a été livré à la presse sous forme de suppositions, longtemps avant l'époque fixée pour sa publication officielle.

Loin d'abandonner l'arène parlementaire, comme nous nous étions plu à le croire, M. Brown semble, au contraire, prendre ses mesures pour s'y consolider davantage. A peine débarrassé des émotions inséparables d'une abdication, il a reparu dans le *Globe* avec ses allures de tribun menaçant, et brandissant le sceptre Clear-Grit qu'on l'accusait d'avoir laissé choir en d'autres mains, il proclame bien haut que la justice et le bon droit sont de son côté, et que jusqu'aux profondeurs les plus reculées du Haut-Canada, on sent qu'il doit avoir raison. Voilà qui ne ressemble guère au sincère et cordial appui qu'il promettait à ses collègues en les quittant; mais attendons la fin.

A défaut d'émotions politiques, nous avons eu, à la fin de janvier, un moment d'émotion commerciale qui a failli en avoir tous les attrait. L'honorable John Young avait fait convoquer la Chambre de Commerce de Montréal pour lui démontrer la nécessité de creuser un canal pour mettre en communication le lac Champlain et le St. Laurent, projet connu depuis longtemps dans la presse sous le nom de canal de Caughnawagha. Une série de résolutions publiées à l'avance donnait au projet l'apparence d'une réalité assez prochaine. Le ban et l'arrière ban de la Chambre de Commerce s'est rendu à l'appel, tout semblait promettre d'intéressants débats; mais, chose surprenante, l'assemblée toute entière a voté la mort du canal projeté presque sans phrases. Si nous devons cesser bientôt d'entretenir avec nos grands voisins les échanges de produits et de bons procédés auxquels nous nous sommes habitués depuis dix ans, ma foi, nous dirons comme messieurs les marchands, mieux vaut creuser des canaux d'un autre côté ou n'en plus creuser du tout, si c'est possible, que de relier le lac Champlain au St. Laurent.

Son Excellence le Gouverneur Général a fait dernièrement sa rentrée en Canada, après un séjour de six mois en Angleterre. Les compliments de